

# **Compte rendu AG L'Hôme en Fête du 25 Novembre 2024**

## **Personnes présentes :**

Mme MURGIA Laurence, Présidente ;

Mr MURGIA Pascal, Trésorier ;

Mme GIQUEL Laëtitia, bénévole ;

Mr BAY Franck, bénévole ;

Mr LHOMME Jérémy, bénévole ;

Mme LHOMME Sandra bénévole ;

## **Excusés :**

Mme MICHEL FLANDIN Christelle , secrétaire

Mr JEHAN Hubert, Vice président.

## **Ordre du jour :**

Bilan moral et comptable du Bal d'Halloween du 31 Octobre 2024.

Bilan moral et comptable de l'association pour l'année 2024

Calendrier des animations sur l'année 2025 .

Préparatifs et organisation de la soirée repas dansant « Années 80/90 du 1<sup>ER</sup> Mars 2025 ;

Questions diverses ;

### **1) Bilan moral et comptable de la soirée Halloween du 31 Octobre 2024 ( voir tableau):**

Dépenses : 1570 €. Recettes : 1678 € **soit 108, 47€ de bénéfice ;**

L'association réalise un petit bénéfice cette année.

Il est rappelé qu'en 2023 nous étions déficitaire ( dépenses importantes pour la déco ).

Le Bilan moral est positif dans son ensemble, nous enregistrons une augmentation du public cette année .

Il est proposé de rajouter des points de restauration en « mange debout » pour agrémenter la pause repas ( tonneau).

Il est demandé de renouveler la déco pour le coin « photo souvenir ».

le renouvellement du bal est validé pour 2025 ;

## **2) Bilan moral et Comptable de l'association du l'exercice 2024 :**

**Bilan Comptable** : voir tableau ci-joint.

L'association disposait au 1<sup>er</sup> Janvier 2024 de **3684,4€** à son actif ;

La soirée « Années 80 » a enregistré un bénéfice de **1209, 10€** .

Subvention de la mairie : **2500€ ( paye le feux d'artifice )**.

La fête communale a enregistré un déficit de **268,07€** ;

La soirée bénévoles a enregistré un dépense de **372,71€** (dont achat d'une enceinte karaoké pour l'association d'une valeur de 100€).

Le Bal d'Halloween a enregistré un bénéfice de **108,47€**.

Au 1<sup>er</sup> Décembre 2024 l'association dispose **de 4130,52€** à son actif.

Le bilan comptable est à l'équilibre pour cette année.

Reste à prélever en décembre l'assurance responsabilité civile GROUPAMA ( **401, 09€** en 2023).

### ***Pour l'année 2025 :***

Demande de subvention à hauteur de 2000€ pour payer le feux d'artifice pour la fête communale.

A noter que l'association bénéficie dorénavant de la gratuité de location de la salle des fêtes pour tous les événements d'où la baisse du montant de la demande de subvention.

### ***Bilan moral :***

Cette année encore, l'association rencontre des difficultés à recruter de nouveaux bénévoles dans la commune ;

L'association manque de personnes pour assurer correctement et sereinement la logistique et l'encadrement des événements.

Un sentiment de lassitude bien présent présage d'un avenir incertain pour la pérennité de l'association si rien ne change.

Dans un second temps l'association dispose d'un petit groupe de bénévoles solide, volontaire et investit dans ses tâches au quotidien et toujours soucieux de bien faire;

Le bureau d'administration continue d'exercer et de planifier les animations pour l'année 2025 .

Nouvelle élection du bureau d'administration prévue décembre 2025 .

### 3) Calendrier des événements sur l'année 2025 :

Soirée repas dansant « Années 80/90 et autres » : **Samedi 1<sup>er</sup> Mars 2025**

Fête communale : **les 24 et 25 Mai 2025**

Bal d'Halloween : **le 31 Octobre 2025**

### 4) Préparatifs et organisation de la soirée repas dansant « Années 80/90 du 1<sup>ER</sup> Mars 2025 ;

Appel d'offre traiteur CAMELIA pour Menu plat et fromage avec service en salle et vaisselle.

A voir si possibilité de décorer la salle des fêtes le week-end précédent (selon planning location salle avec mairie) ;

L'association retravaillera avec la cave St Michel , peut-être travailler avec la Brasserie du Perche pour la partie Bière...voir tarif proposé par la Brasserie.

Nouvelle réunion de préparation prévue début janvier 2025.

### 5) Questions divers :

Pour la fête communale du 25 Mai, Mr LHOMME Jérémy propose d'organiser une randonnée pédestre en plus de la rando VTT ; Il bénéficiera du soutien de son club de vélo pour organiser la prestation sportive.

Pour la fête communale Il est proposé pour soulager le travail des bénévoles de faire appel à des prestataires pour la partie restauration ( food truck, CAMELIA etc...) et de demander une contribution sur leur chiffre d'affaire sur le week-end à hauteur de 10% ....à voir ;

Le tournoi de pétanque ne sera pas au programme cette année( beaucoup de travail pour très peu de participants), de ce fait la restauration ne sera proposée qu'à partir du samedi soir ; La buvette sera assurée à partir de 18h00 le samedi soir ;

La brocante sera sans résa et payante cette année ( 1€ le mètre).

Prévoir 2 équipes pour placer les exposants de chaque côté du terrain de foot.

